

FORMATION

INSTITUT
131

DIRECT EXAMINATION ET CROSS-EXAMINATION

by

CMAP



Prérequis

Cette formation s'adresse aux experts, aux juristes et à toutes les personnes souhaitant se préparer aux techniques de questions/réponses en vue de leur participation aux audiences de direct examination et/ou de cross examination en matière d'arbitrage, que ce soit en qualité de témoins ou d'interrogateurs.

Les objectifs pédagogiques

Acquérir les compétences clés nécessaires à la maîtrise des audiences de direct examination et/ou cross examination

Modalités d'évaluation

- Echanges avec le formateur
- Simulations d'audiences

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap énoncée. En fonction des demandes spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Notre référent Handicap est Mme Sabrina Chair, joignable par mail : schair@cmap.fr

Coût de la formation

Le tarif est de 1200 € H.T. (soit 1440 € T.T.C.) pour les 8h.

Public concerné

Avocats, juristes, arbitres, experts-comptables, experts en matière de construction, responsables juridiques, chefs d'entreprise, etc...

La durée

8 heures organisées en 2 demi-journées

Voies d'accès

- Formation continue
- Candidature libre

Méthode

- 1 cours d'enseignement théorique
- 1 séance de simulation d'audience

Secteurs d'activités dans lesquels s'exerce la médiation

Tous secteurs d'activités

Délais d'accès :

11 jours ouvrés avant le début de la formation



by



DIRECT EXAMINATION ET CROSS-EXAMINATION

PROGRAMME

Jour 1

Du point de vue de l'avocat

- Les spécificités de la procédure arbitrale
- Le recours à la preuve testimoniale
- Identification du « bon » témoin
- Préparation des témoins pour les audiences

Du point de vue de l'expert

- La révision du rapport
- L'identification les points faibles
- Préparation de l'expert aux questions et réponses sur les points faibles
- Les bonnes pratiques et les pièges à éviter

Jour 2

- Présentation du cas pratique et sa préparation
- Simulations d'audience : chaque participant, expert ou avocat, aura l'opportunité d'intervenir dans une simulation et d'assister aux présentations de ses collègues.
- Echanges avec les formateurs (Débrief)

by



INSTITUT
131

DIRECT EXAMINATION ET CROSS-EXAMINATION

Dates

A définir

Civilité _____

Nom _____ Prénom _____

Date et lieu de naissance ____ / ____ / ____ à _____

Société _____

Fonction _____

Adresse de facturation Professionnelle Personnelle

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Courriel (contact inscription) _____

Courriel participant (si différent) _____

Comment avez-vous connu notre formation ? _____

Le tarif est de 1200 € HT (soit 1440 € TTC) pour les 8h de formation.

Je règle par :

- Chèque bancaire à l'ordre du CMAP
- Virement bancaire
BNP PARIBAS Grande Armée
IBAN : FR 76 3000 4008 1300
0104 6941 451
BIC : BNPAFRPPGA
- Autre (merci de préciser)

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par le CMAP-Institut 131 à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au CMAP-Institut 131, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris ou par mail à institut131@cmap.fr ou par téléphone au 01 44 95 11 40.

* Tarif soumis à modification. Le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de la facturation par le CMAP-Institut 131 .

- J'ai bien pris connaissance [des conditions générales](#) et compris la nature de mon engagement.
- J'accepte la publication d'une photo de groupe sur les réseaux sociaux du CMAP-Institut 131
- J'accepte la diffusion de mon adresse email aux participants du groupe de formation.

Cachet de l'entreprise
date et signature

Bulletin d'inscription à retourner par courrier au CMAP-Institut 131 - 39 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris ou par mail à institut131@cmap.fr

N° NAF 8559A

Enregistrée sous le numéro 1175 56630 75
auprès du préfet de la région Île-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.